

MAIRIE D'ANAIS

PROCES-VERBAL

DE LA

Séance du Conseil Municipal

Session ordinaire

du 10 10 2024

Séance du Conseil Municipal
du 10 Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 octobre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire. La séance s'est déroulée dans la salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 03/10/2024.

Présents :

Messieurs : GIRAUD-BERNARD Éric - MORANGE Alain – GILLET Serge - HAMON Vincent – IDIER Nicolas – RONDELLOT Didier

Mesdames : CARCIN Corinne – DANIEL Laurine - DUMAS Bernadette - PRESSET Ghislaine.

Absents excusés : **Mr AUPETIT Philippe a donné procuration à Mr GIRAUD-BERNARD Éric
Mr FAURE Oswin a donné procuration à Mme PRESSET Ghislaine
Mme PELOQUIN Josiane a donné procuration à Mr MORANGE Alain**

Absents : **CHARBONNIER Dimitri – PUJOL Vincent**

Secrétaire de séance : **Mr IDIER Nicolas**

Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD Maire ouvre la séance à 20H00, le quorum étant atteint.

Le Procès-Verbal de la séance du jeudi 12 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **Organismes et Commissions Communales (D2024045)**

Suite à la dernière élection municipale complémentaire du 29 septembre 2024 le Conseil Municipal souhaite modifier la liste des différents délégués qui siégeront dans les commissions communales et organismes suivants :

Organismes/Commissions	Délégué(s)ou(es)Titulaires	Délégué(s)ou(es) Suppléants
Communauté de Communes Cœur de Charente	GIRAUD-BERNARD Eric	MORANGE Alain
SIVOS A.T.A-V	GIRAUD-BERNARD Eric DUMAS Bernadette CARCIN Corinne	PRESSET Ghislaine MORANGE Alain
ATD 16	MORANGE Alain	HAMON Vincent
CNAS	GIRAUD-BERNARD Éric	
SIAEP NORD CHARENTE	GILLET Serge	CHARBONNIER Dimitri HAMON Vincent
SMVOS Collège Saint Amant de Boixe	DUMAS Bernadette PUJOL Vincent	PRESSET Ghislaine
SDEG 16	MORANGE Alain	GILLET Serge
SYNDICAT DE FOURRIERE	CHARBONNIER Dimitri	DANIEL Laurine

Commissions Communales	Conseillers Municipaux	
BATIMENTS	PRESSET Ghislaine, HAMON Vincent, MORANGE Alain, DUMAS Bernadette, GIRAUD-BERNARD Éric, GILLET Serge, IDIER Nicolas	
ASSAINISSEMENT-VOIRIE-ENVIRONNEMENT-URBANISME	MORANGE Alain, GIRAUD-BERNARD Eric, DUMAS Bernadette, GILLET Serge, RONDELLOT Didier	
SPORTS – LOISIRS-VIE ASSOCIATIVE	PUJOL Vincent, AUPETIT Philippe, GILLET Serge, CARCIN Corinne, RONDELLOT Didier	
PERSONNEL COMMUNAL	GIRAUD-BERNARD Éric, MORANGE Alain, GILLET Serge	
LES FINANCES	GIRAUD-BERNARD Éric, MORANGE Alain, PRESSET Ghislaine, GILLET Serge, PELOQUIN Josiane, HAMON Vincent	
CULTURE	PRESSET Ghislaine, AUPETIT Philippe, PELOQUIN Josiane, DUMAS Bernadette, DANIEL Laurine, IDIER Nicolas	
COMMUNICATION	AUPETIT Philippe, GILLET Serge, PELOQUIN Josiane, MORANGE Alain, PRESSET Ghislaine, RONDELLOT Didier	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	GIRAUD-BERNARD Éric, MORANGE Alain, HAMON Vincent	
JURE D'ASSISES	GIRAUD-BERNARD Éric, RONDELLOT Didier	
FETES ET CEREMONIES	AUPETIT Philippe, PELOQUIN Josiane, PRESSET Ghislaine, GILLET Serge, MORANGE Alain, IDIER Nicolas	
APPEL D'OFFRES	GIRAUD-BERNARD Eric Titulaires : HAMON Vincent, MORANGE Alain, PRESSET Ghislaine Suppléants : GILLET Serge, AUPETIT Philippe, IDIER Nicolas	
CORRESPONDANT DEFENSE	CHARBONNIER Dimitri,	RONDELLOT Didier
REFERENT SECURITE ROUTIERE	CHARBONNIER Dimitri,	RONDELLOT Didier
REFERENT ERDF (TEMPETE)	HAMON Vincent	

- **Aide financière Voyage Scolaire Hendaye (D2024046)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir réceptionné un courrier de Mr MAGNANT, domicilié sur la Commune, qui souhaite obtenir une aide financière pour un séjour pédagogique du 3 au 7 février 2025 concernant son fils pour une sortie scolaire à Font Romeu avec le collègue Eugène Delacroix.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention pour un montant de 70,00€.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention d'un montant de 70,00€ pour financer une partie des frais de séjour pédagogique.

- **Recensement de la population 2025 - Création d'un poste d'agent recenseur (D2024047)**

Dans le cadre du recensement de la population prévu du 16/01/2025 au 15/02/2025, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un agent recenseur et fixer le montant de sa rémunération.

Le Conseil Municipal décide que soit créé le poste d'agent recenseur sur la commune d'Anais, pour les opérations d'enquête de recensement 2025. L'agent recenseur percevra une rémunération forfaitaire brute de 1 700 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45.